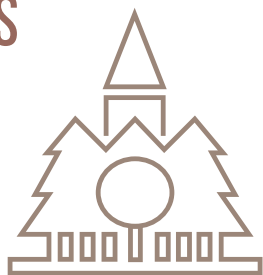


100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL



Communes forestières



Groupe H Société d'Architecture

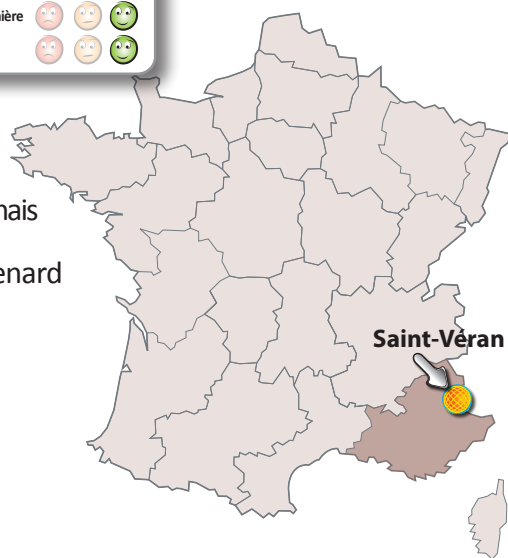


Ville Saint-Véran
Nbre d'hab. 274
Département 05 – Hautes-Alpes
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Territoire C.C de l'Escarton du Queyras
 Parc naturel régional du Queyras
 Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais

Ingénierie spécifique «bois local»

Optimisation de la matière première

Garantie circuit court



Typologie Observatoire du Pic de Chateaufrenard
Consommation énergétique 128.1 kWh/m² SHON
Année de construction 2014
Mise en service 2015
SHON 352 m² SHON
Coût de la construction 575 000 € HT
Coût du lot bois 175 000 € HT
Volume de sciages 19,01 m³
Essences utilisées Mélèze, Epicéa



Maître d'ouvrage Commune de Saint-Véran
Architecte Groupe H Société d'Architecture
 29, rue Tronchet 75008 Paris
 Tél : 01 42 66 55 36
 Mail : architectes-fr@groupe-h.com
Bureau d'études bois Charpente Concept
 120 Av. des Jourdiés
 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
 Tél : 04 50 07 60 72
 Mail : contact@charpente-concept.com
Constructeur bois Nicodex
 2031, route Barliette - 74300 Araches la Frasse
 Tél : 04 50 90 23 48
 Mail : info@nicodex-charpentes.com
Scieur Scierie Blanc
 Le Pré Brun - 26300 Marches
 Tél : 04 75 70 50 76
 Mail : contact@scierieblanc.fr
Lamelliste Colladello
 Allée du Vivarais - 26300 Bourg-de-Péage
 Tél : 04 75 72 54 55
Appui à la certification Association Bois des Alpes 256, rue de la République
 73000 CHAMBERY / Tél. : 04 79 96 14 67
 Mail : info@boisdesalpes.net



Groupe H Société d'Architecture

L'Observatoire de Saint-Véran, site astronomique le plus haut d'Europe continentale.

La rénovation-extension de l'Observatoire du Pic de Chateaurenard, pilotée par la Mairie de Saint-Véran et l'association AstroQueyras, offre une nouvelle base de vie pour les missions des astronomes amateurs. Elle comprend un hébergement pour les groupes de visiteurs à la découverte de l'astronomie.

Construit avec du bois certifié Bois des Alpes, le nouveau bâtiment garantit la provenance alpine d'une ressource transformée via des entreprises locales. Il comporte une structure porteuse de poteaux-poutres avec murs et cloisons en ossature bois (sapin / épicéa 95 et 145mm) recouverts avec des panneaux OSB à l'intérieur et de bardage mélèze à l'extérieur pour une épaisseur globale de 400mm. L'ossature a été préfabriquée en atelier pour minimiser les transformations sur site. La charpente, majoritairement en contrecollé CT24h et lamellé-collé GL24h épicéa, a été livrée taillée par le lamelliste.

Le complexe de toiture en bac acier, supporté par des pannes allant jusqu'à 600mm, présente 7 pans à inclinaison variable en forme de vague.

L'isolation en laine de roche de 180 à 220mm permet d'atteindre un niveau énergétique confortable à cette altitude (performances supérieures à la RT2012).

Certification Bois des Alpes



Garantie de qualité de produits et de services, la certification Bois des Alpes assure à 100% la provenance, la traçabilité des bois (gestion durable de la forêt, de type PEFC ou équivalent), et leur transformation locale, en conformité avec les normes en vigueur notamment en termes de séchage, de marquage CE, de caractérisation structurelle.

L'association Bois des Alpes défend, gère et soutient la promotion de la certification ; elle accompagne les entreprises certifiées, les aide à rester compétitives sur le marché. Cette valorisation de la ressource forestière locale dans la construction, constitue un véritable levier du développement économique du massif alpin.

Le réseau de bâtiments-pilotes en Bois des Alpes capitalise l'expérience des premières constructions en Bois des Alpes pour apporter à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre un éclairage technique et financier indispensable à tout nouveau projet.

www.boisdesalpes.net

Le projet est intégré au réseau de Bâtiments pilotes en Bois des Alpes, animé par les Communes forestières. Pour assurer son approvisionnement en bois local, la Commune de Saint-Véran a en effet souhaité s'engager dans la démarche de certification Bois des Alpes.

Elle a pour cela exigé que le bâtiment soit construit en matériau répondant à une démarche garantissant qualité du produit et service exemplaire en termes de développement durable, de type certification Bois des Alpes ou équivalent. Les entreprises retenues se sont ainsi approvisionnées en bois certifiés localement, auprès de fournisseurs certifiés assurant une traçabilité du produit, de l'exploitation forestière à la mise en œuvre sur chantier.

Le matériau bois a permis de répondre aux enjeux d'une situation exceptionnelle : conditions d'accès difficiles sur chantier à 2940m d'altitude, exposition aux intempéries (neige, vent) et risque sismique.

Le projet sort ainsi du cadre limitatif des normes et règles constructives habituelles, pour être véritablement exemplaire. Il prouve la capacité des entreprises du Massif alpin à répondre aux exigences techniques les plus hautes. Il est représentatif des possibilités de valorisation offertes par la ressource bois alpine.

L'aménagement de ce site s'insère dans un projet de territoire ambitieux, visant à diffuser la culture scientifique et développer une vitrine touristique déjà exceptionnelle. Menée par la Commune de Saint-Véran en partenariat avec l'Observatoire de Paris et AstroQueyras, ce projet d'envergure prévoit la construction d'un second bâtiment au cœur du village, utilisant aussi du bois local certifié. Cette « Maison du soleil », centre d'expérimentation solaire, sera un relais éducatif « grand public » de l'Observatoire du Pic de Chateaurenard.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mairie de Saint-Véran
05350 SAINT-VERAN
Tél : 04 92 45 83 91
Mail : mairie.stveran@wanadoo.fr

AstroQueyras
Tél : 06 60 312 333
Mail : secretaire@astroqueyras.org



Fédération nationale des Communes forestières
T +33 (0)1 45 67 47 98 - T +33 (0)4 79 33 49 52
13, rue du Général Bertrand 75007 PARIS - France

www.fncofor.fr

Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur T +33 (0)4 42 65 43 93
Email : paca@communesforestieres.org

Communes forestières des Hautes Alpes
T +33 (0)4 92 23 49 41
Email : contact05@communesforestieres.org